

Jean-François Lefebvre
Directeur Général du Centre Hospitalier
Universitaire de Toulouse
Hôtel-Dieu Saint-Jacques,
2, rue Viguerie - TSA 80035
31059 Toulouse Cedex 9
France

Objet : Grève des ambulanciers inter-hospitaliers du CHU de Toulouse

Monsieur le Directeur général,

Nous, députés de la Haute-Garonne, souhaitons appeler solennellement votre attention sur la situation des ambulanciers et ambulancières inter-hospitaliers du CHU de Toulouse, engagés dans un mouvement de grève illimitée depuis le 11 mai dernier.

Ce conflit, désormais installé dans la durée, ne peut être regardé comme un simple différend technique ou indemnitaire. Il révèle une difficulté plus profonde : celle de la reconnaissance de personnels essentiels au fonctionnement quotidien du service public hospitalier, mais encore trop souvent maintenus dans l'invisibilité administrative.

Les ambulanciers inter-hospitaliers du CHU assurent des missions indispensables à la continuité des soins. Ils prennent en charge des transports inter-hospitaliers, interviennent dans des situations d'urgence, accompagnent des patients vulnérables, assurent des transports de détenus ou de corps, et sont régulièrement confrontés à des situations sensibles, parfois physiquement, psychologiquement ou sécuritairement exposées. Ces missions ne relèvent pas d'un simple appui logistique périphérique. Elles participent pleinement à la chaîne du soin.

C'est précisément ce décalage qui nourrit aujourd'hui la colère des personnels. Les agents concernés indiquent être maintenus dans un rattachement administratif qui ne correspond plus à la réalité de leurs missions, alors même que l'évolution de leur métier, des responsabilités exercées et des risques encourus appelle une reconnaissance claire.

Leurs revendications sont connues. Elles portent sur l'examen effectif de leur situation au regard de la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI), de l'indemnité de fonctions et de résultats, ainsi que sur une révision complète de leur fiche de poste.

Elles portent également sur la question de leur rattachement à la Direction des soins, plutôt qu'à une organisation principalement logistique, afin que leur positionnement institutionnel corresponde enfin à la réalité du travail accompli.

Nous considérons que cette demande mérite une réponse de fond. À l'heure où l'hôpital public repose trop souvent sur l'engagement de personnels sous tension, il n'est pas acceptable que des agents exerçant des missions aussi sensibles aient le sentiment d'être renvoyés à une catégorie administrative qui invisibilise leur contribution réelle à la prise en charge des patients.

La situation est d'autant plus préoccupante que les représentants des personnels font état d'une absence d'avancée concrète à l'issue des échanges engagés avec la direction. Après plusieurs semaines de mobilisation, le maintien du blocage ne peut tenir lieu de réponse. Le dialogue social ne peut être réduit à une succession de réunions sans perspective tangible.

Nous ne méconnaissons ni les contraintes budgétaires qui pèsent sur les établissements publics de santé, ni la complexité des règles statutaires. Mais ces contraintes ne peuvent justifier une situation dans laquelle des personnels indispensables au fonctionnement du CHU ont le sentiment d'être durablement ignorés.

Au regard de la durée du mouvement, de son durcissement et du rôle essentiel de ces agents dans la continuité du service public hospitalier, il nous paraît indispensable qu'un signal clair soit donné rapidement.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire connaître les suites que vous entendez donner à cette situation et les conditions dans lesquelles un dialogue réel peut reprendre sans délai.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de notre haute considération.

Les députés Socialistes de la Haute-Garonne

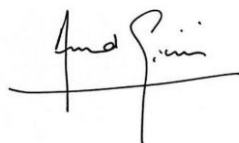
Joël Aviragnet
Député de la 8^e circonscription de la Haute-Garonne

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Aviragnet', with a stylized flourish at the end.

Jacques Oberti
Député de la 10^e circonscription de la Haute-Garonne

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Oberti', with a large circular flourish at the beginning.

Arnaud Simion
Député de la 6^e circonscription de la Haute-Garonne

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Arnaud Simion', with a horizontal line at the bottom.